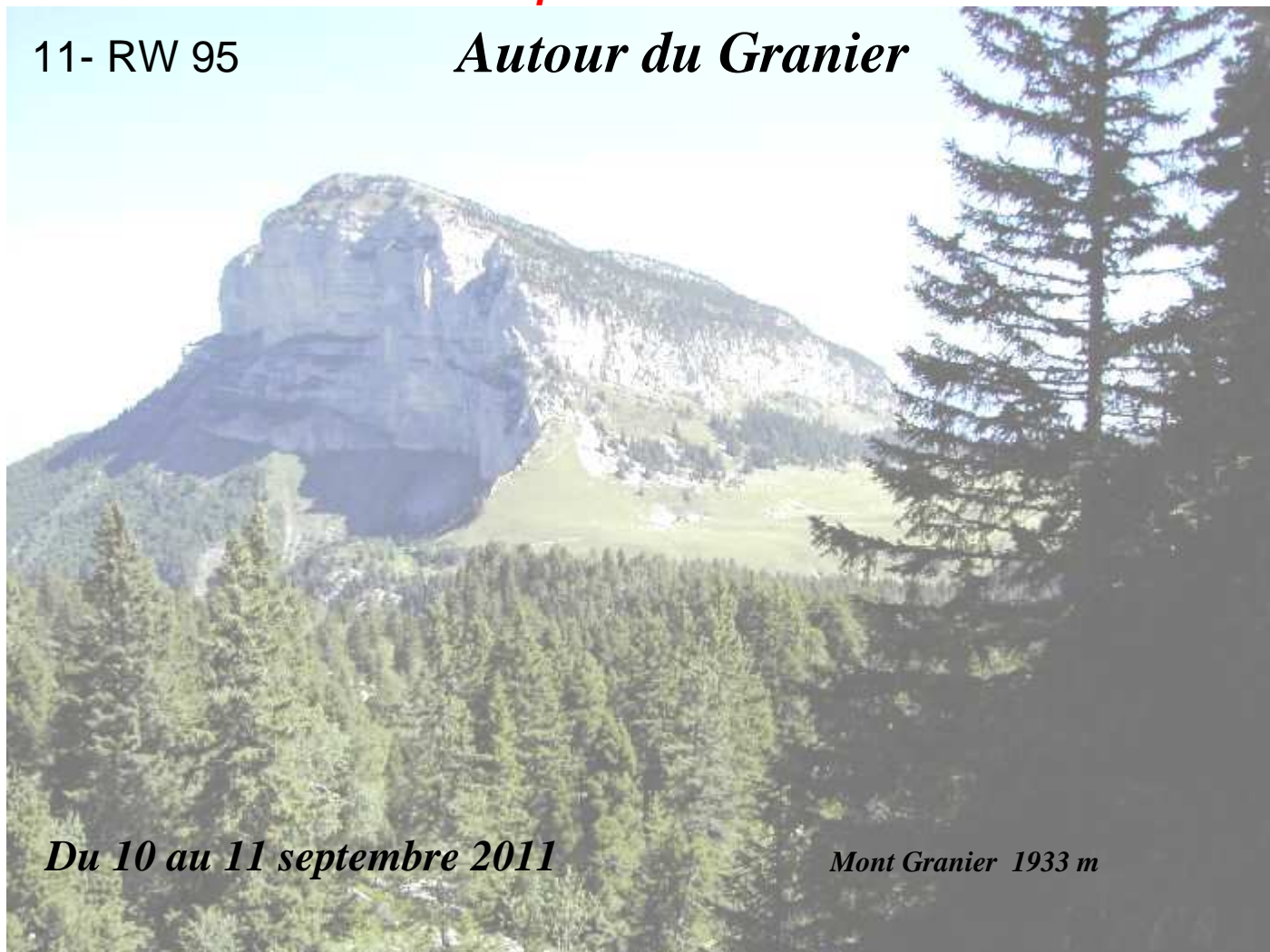


*Fiche technique modifiée le 19/08/2011*

11- RW 95

## *Autour du Granier*



*Du 10 au 11 septembre 2011*

*Mont Granier 1933 m*

*Organisateur : Yann LE TOUMELIN*

**Nombre de participants** (hors organisateur) : 7

**Niveau:** soutenu, vitesse en montée 400m/h, sortie s'adressant à des randonneurs habitués à des dénivelés journaliers de 1600 m et à des journées de marche de 8 heures. Quelques courts passages aériens sont à prévoir, en général équipés de barres et de chaînes.

**Coût prévisionnel** : 50\_€ comprenant 1 nuit en demi-pension en gîte d'étape, les frais administratifs CAF, et les frais d'organisation (téléphone et cartes IGN), mais ne comprenant pas la 1<sup>ère</sup> nuitée et petit déjeuner à l'hôtel, les repas du midi, les en-cas et boissons diverses, ni les voyages en train.

Compter 7€ supplémentaires pour les Cafistes non membres des Associations d'Ile-de-France.

**Inscription** : 50 € à verser au secrétariat du CAF IdF, 12 rue Boissonade 75014 Paris.

### Programme :

Les temps de marche indiqués ne tiennent pas compte des pauses.

## **Vendredi 9 septembre**

En fin d'après-midi prendre un train au choix à Paris Gare de Lyon pour Chambéry. Nuit à l'hôtel « Art Hôtel » à 80m à gauche en sortant de la gare (chambres déjà réservées à mon nom). Dîner au choix et à la charge du participant (dans le train ou ailleurs).

## **Samedi 10 septembre :**

Petit déjeuner pris à l'hôtel puis départ TER à 6h43 pour Pontcharra (Direction Grenoble) avec un changement à Montméllian.

Itinéraire : Descente du train à Pontcharra à 7h22. Départ vers le village de Barraux (390m), montée du sentier vers Saint Marcel d'en Bas (825m), source du Cernon (1160m), Porte de l'Alpette (1510m), Pas des Barres (passage un peu aérien), arrivée sur le plateau du Granier jusqu'au sommet en suivant le bord Ouest (1933m). Retour sur nos pas jusqu'à la cote 1874 pour descendre le versant Ouest jusqu'à la Balme à Colon (sentier raide à descendre doucement), descente dans les bois puis à la sortie prendre à droite du Mollard Bouchet pour rejoindre la Station du Granier. Dénivelé : +1700m ; Temps :8h30 .

Nuit en demi pension ; réservation effectuée le 29-04-2011, Chalet de la Hulotte; (80€ d'acompte, 35€ par personne en demi pension).



*Le Pas des Barres.*

## **Dimanche 11 septembre :**

Itinéraire : Départ du gîte à 8h00, Direction le hameau de La Plagne par Vers le Mont, puis montée au Col de l'Alpette (1547m). Cabane de l'Alpette puis sentier sur le plateau (GR9), puis montée à travers les alpages jusqu'à la croix de l'Alpe (1821m). Début de la descente sur Barraux et Pontcharra en passant par le Col de l'Alpe, la Cabane de l'Allier, et le village de Saint Georges (940m), Dénivelés : +800 m ; Temps : 6h30.

TER à 17h36, correspondance à Montméllian (17h54/18h04), arrivée à Chambéry à 18h32. Départ TGV à 19h10, arrivée à Paris Gare de Lyon à 22h07.

**Cartes** IGN 1/25 000 TOP25 n°3333 OT "Massif de la Chartreuse Nord".

**Transport** : Voyage en train à la charge du participant.

Taxis à Chambéry (pour info) : Allo taxis Chambéry 04 79 69 11 12 ou 04 79 62 08 93, Taxi Pernet 04 79 62 66 05.

.

**Argent** : Il y a normalement des distributeurs de billets aux abords de la gare de Chambéry. A chacun de prendre suffisamment d'argent pour ses propres besoins.

**Equipement** (liste non exhaustive): Chaussures de randonnée déjà rodées, bâtons de marche, guêtres, vêtements de pluie, coupe vent, polaire, bonnet et gants, lunettes et crème solaire, gourde(s) 2L, pharmacie personnelle, drap de couchage « sac à viande ».

Pas de superflu ! : Le poids du sac ne doit pas dépasser 12Kg pour une sortie de 2 jours.

**Médecin**: Dr Christine Peyre-Lavigne, à Saint Pierre d'Entremont / 04 79 65 84 27.

**Météo locale** (Haute Savoie): 08 92 68 02 73 (Savoie).

**Contact et renseignements complémentaires** :yann.letoumelin « at » paris.fr, téléphone 06 18 18 73 47.

**Ce programme est indicatif et peut être modifié ou adapté si nécessaire par l'organisateur en fonction des aléas, et notamment météorologiques.**

*Programme rédigé initialement le 21 Mai 2011 et modifié le 19 août suite à la suppression des trains de nuit par la SNCF pour travaux.*